9

BIBLIOTECA NAZ
ROMA
VITTORIO EMANUELE

Digitized by Google

Thé des Chinois

Veronique

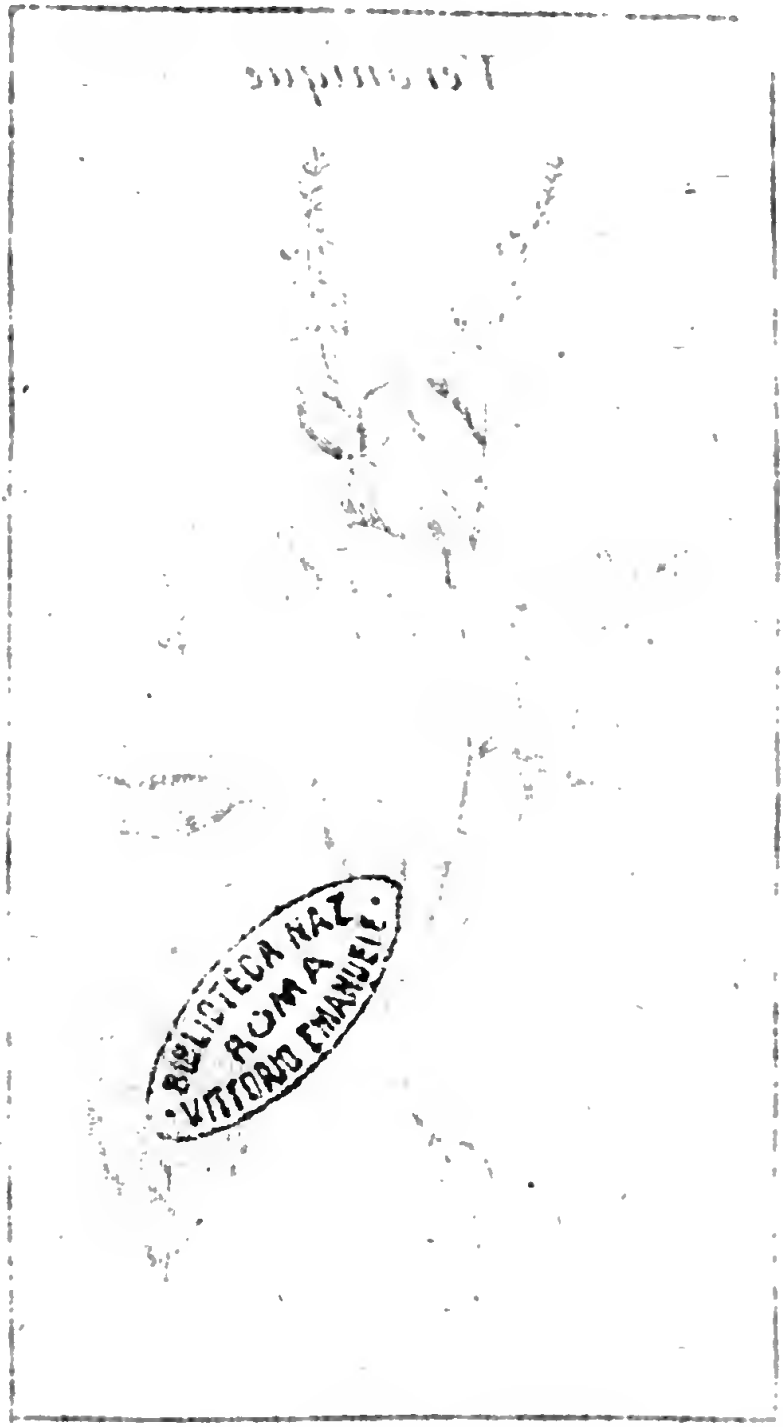
BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

LE THE' DE L'EUROPE,

OU

LES PROPRIETEZ DE LA VERONIQUE.

TIRE'ES

Des Observations des meilleurs Auteurs ; & sur tout de celles de M^r. Francus Medecin Allemand.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

A PARIS,

Chez JEAN BOUDOT, Imprimeur ordinaire du Roi & de l'Academie Roïale des Sciences, ruë S. Jacques, au Soleil d'or.

M. DCCIV.

AVEC PERMISSION.

LE THÉ DE L'EUROPE, OU LES PROPRIETEZ DE LA VERONIQUE.

HISTOIRE DE LA Veronique.

L'Extrait qu'on a donné dans le Journal des Sçavans du 8. Janvier, 1703. du Traité que M Francus Medecin de la ville d'Ulme

en Franconie, * a fait imprimer touchant les vertus de la Veronique, me fit naître l'envie de lire ce que les plus fameux Medecins ont obſervé, ſur l'uſage de cette Plante. Je trouvai que l'experience leur en avoit fait connoître des vertus tres-ſingulieres, pour la gueriſon de pluſieurs maladies : Mais comme perſonne n'eſt entré dans un ſi grand détail que Mr Francus, qui n'a pas fait difficulté de l'appeller le Thé de l'Europe : J'ai crû faire plaiſir au Public, de joindre aux Obſervations de ce ſçavant Homme, non-ſeulement celles des autres Medecins qui en ont parlé, mais auſſi celles que j'ai eu occaſion de faire depuis quelque tems.

Ce diſcours ſera donc diviſé en

* Ce Traité eſt intitulé, *Veronica Theezans &c. Lipſiæ & Coburgi* 1700.

cinq Chapitres. Le I. renfermera la deſcription exacte de la Veronique, afin qu'on ne la confonde pas avec quelques autres eſpeces de ce même genre, comme cela n'arrive que trop ſouvent dans l'uſage des Plantes. Le II. parlera de ſon analyſe. On trouvera dans le III. ſa comparaiſon avec le Thé. On rapportera dans le IV. les vertus de la Veronique. Le V. ſera deſtiné pour les Obſervations de Mr Francus.

CHAPITRE I.

Deſcription de la Veronique.

ON a pouſſé la connoiſſance des Plantes ſi loin, dans ces derniers tems, que l'on a découvert juſques à cinquante-deux

eſpeces de Veronique. *

Celle dont nous parlons, s'appelle communément en François Veronique, ou Veronique mâle : En Latin *Veronica mas, ſupina & vulgatiſſima, CB. Pin.* 246. *Veronica vulgatior, folio rotundiore JB.* 3. 282. Tabernæmontanus en a donné une aſſez bonne figure, ſous le nom de *Veronica*. Elle vaut beaucoup mieux que celle que Mr Francus en a fait graver. Cette Plante naît dans les bois, dans les taillis, dans les bruïeres, & ſe trouve en abondance autour de Paris.

La racine de la Veronique mâle eſt épaiſſe au colet d'environ une ligne, brune, garnie de fibres rouſſâtres, peu chevelues, deliées & longues de deux ou trois pouces. Ses tiges ſont couchées ſur terre, noüeuſes ; & jettent des

* *Inſt. Rei herb. pag.* 143. & *Coroll. pag.* 71.

premiers nœuds, quelques fibres ſemblables à celles de la racine: c'eſt par le ſecours de ces fibres, que la Plante ſe multiplie. Les tiges ont quelquefois neuf ou dix poûces de long, ſuivant la bonté du lieu où elles naiſſent: Elles ſont vert-pâle, veluës, rougeâtres en quelques endroits, ligneuſes, rondes, épaiſſes d'une ligne, accompagnées de feüilles oppoſées deux à deux à chaque nœud: Ces feüilles varient par rapport au terrain. On trouve des pieds de Veronique, dont les feüilles ſont plus grandes ou plus petites; ordinairement les inferieures ont un poûce de long, ſur ſept ou huit lignes de large; elles ſont fort pointuës à leur naiſſance, & retraiſſies en maniere pedicule, arrondies à leur extremité, crenelées ſur les bords en dent de ſcie, vert-pâle, parſemées de poils,

qui les rendent douces & comme veloutées : Celles qui ſont vers le milieu de la tige & au-delà, ſont plus grandes que les premieres, plus pointuës à leur extremité, & attachées aux tiges ſans pedicule : Les tiges ſe relevent enſuite juſques à la hauteur de ſept ou huit poûces. La figure de Tabernæmontanus, ne les repreſente pas aſſez courbes. Des aiſſelles des feüilles naiſſent dés le bas des branches quelquefois ſimples, quelquefois ſubdiviſées en deux brins & garnies de feüilles ſemblables aux autres : Ces brins ſont chargez de fleurs aſſez ramaſſées lorſqu'elles commencent à paroître, puis allongées en maniere d'épi de trois ou quatre poûces de long : Chaque fleur eſt d'une ſeule piece, large de deux lignes, quelquefois davantage, percée dans le centre,

terminée en derriere par un petit anneau blanchâtre, partagée en devant en quatre quartiers, dont celui d'en-haut & les deux qui ſont ſur les côtez ſont aſſez arrondis; l'inferieur eſt fort étroit & pointu; les uns & les autres ſont purpurin lavé, tirant ſur le bleu, raïé de lignes plus foncées : On trouve quelques piez qui ont les fleurs blanchâtres, & quelques autres qui les ont couleur de chair. Mr Francus en a remarqué auprés d'Ulme, qui avoient les fleurs blanches piquées fort proprement de points purpurins. Des bords de l'anneau s'élevent quatre étamines longues de deux lignes, bleuâtres avec des ſommets de même couleur; le calice qui eſt attaché contre les brins par une queuë de demi-ligne de long, eſt auſſi diviſé en quatre parties longues d'une ligne; mais

fort étroites ; du fond de ce calice ſort un piſtile aplati, vert-pâle, qui s'articule dans l'anneau de la fleur, & qui ſe termine par un filet tres-delié ; ce piſtile devient dans la ſuite un fruit membraneux & plat, long de deux lignes & demie, coupé pour ainſi dire, en maniere de cœur ; dans l'échancrure duquel ſe conſerve encore le filet du piſtile : Le fruit eſt d'abord vert-pâle, puis il devient brun ; l'interieur en eſt diviſé en deux loges, par une cloiſon, qui de la pointe va ſe terminer à l'échancrure ; & ces loges ſont remplies de quelques ſemences rouſſâtres, plates, preſque rondes.

La racine de cette Plante eſt amere, mais les feüilles le ſont encore davantage ; on ne trouve point d'odeur conſiderable dans aucunes de ſes parties ; elle fleu-

rit au commencement de Juin ; il faut la cueillir en Mai, dans le tems qu'elle eſt prête à fleurir. On croit que la meilleure Veronique vient au pié des Chênes ; mais l'experience n'a pas confirmée cette Obſervation, non plus que celle de Mr Francus, qui prétend que les feüilles de cette Plante n'ont plus de vertu lorſque les fleurs paroiſſent.

CHAPITRE II.

Analyſe de la Veronique.

ON s'eſt ſervi des feüilles & ſommitez de la Veronique fraiche, pilée & fermentée, juſques à ce que ſon odeur tirât ſur l'aigre. Il y a beaucoup d'apparence que dans cet état les principes des Plantes commencent à

ſe deſunir ſenſiblement, & qu'ainſi la chaleur du feu bien ménagée, les ſepare avec plus de facilité. Cette précaution eſt neceſſaire pour les fruits vineux, qui donnent cet eſprit ardent & inflammable, que l'on appelle eau-de-vie, & que l'on ne ſçauroit tirer des Raiſins, des Figues, des Ceriſes & des Fruits ſemblables qu'aprés la fermentation. Pour ce qui eſt des Plantes qui n'ont pas de ſuc vineux, on ne trouve pas grande difference entre leurs analyſes faites avec fermentation, ou ſans fermentation: Ainſi l'on ne rapportera pas ici l'analyſe de la Veronique non-fermentée, parce qu'elle ne differe pas de celle qu'on a faite de la même Plante bien fermentée.

Huit livres donc de cette Plante, diſtilées dans un alembic au Bain-Marie, ont donné

cinq livres & ſix onces d'eau, que l'on a diviſée en treize portions, d'environ ſix onces chacune ; les dix premieres étoient fort claires, d'une odeur aſſez forte, mais d'une ſaveur aſſez fade & douceâtre ; les deux dernieres étoient jaunes couleur de paille, & leur odeur approchoit de l'empireume.

La premiere portion a rougi la ſolution de Tourneſol en rouge brun.

La deuxiéme lui a donné une belle couleur de vin de Bourgogne.

La troiſiéme l'a renduë couleur de ceriſe.

La quatriéme l'a fait paroître rouge orangé, mais vif.

La cinquiéme, & les autres juſques à la dixiéme, ont fait de même.

Les quatre dernieres ont co-

loré la même ſolution d'un rouge plus fort, c'eſt-à-dire, moins orangé.

Toutes ces portions n'ont fait aucun changement avec l'huile de Tartre, ni avec l'eſprit volatile de Sel-ammoniac.

D'où il paroît que l'eau de Veronique eſt manifeſtement acide; mais cet acide eſt extrememement volatile : car quoique cette eau ait de tres grandes vertus, ainſi que nous le dirons dans la ſuite; cependant ſi on la laiſſe évaporer juſques à ſiccité, elle ne laiſſe aucune ſorte de reſidence, non plus que les autres eaux diſtilées. Il eſt des matieres qui agiſſent vivement, quoiqu'elles ſoient diviſées à un point, où il ſemble que leur vertu devroit être détruite : Par exemple, l'eau ou les Pommes de Coloquinte ont infuſé quelque tems, filtrée & évaporée, ne

laiſſe preſque aucune reſidence ; quoique cette même eau ſoit un violent purgatif ; ainſi l'évaporation de la plûpart des eaux minerales, ne conduit preſque à rien ; car il faut convenir que pluſieurs pintes de ces eaux agiſſent peut-être en vertu d'un grain ou deux de quelque matiere ſaline ou terreuſe, qui étoit d'une diviſion infinie, ou bien que la matiere qui les fait agir s'évapore avec l'eau, de même que dans les eaux diſtilées.

Aprés la diſtilation de la Veronique, dont on vient de parler, on a mis ce qui s'eſt trouvé dans la Cucurbite, dans une Cornuë de grez, d'où l'on a tiré par un feu tres-moderé deux portions d'eſprit, qui peſoient treize onces cinq gros : Cet eſprit a la même odeur que l'eſprit de Tartre ; mais il eſt moins acide ; car il ne rou-

git la ſolution de Tourneſol qu'en rouge brun, il altere bien moins l'huile de Tartre, & n'épaiſſit pas ſi fort l'eſprit de Sel-ammoniac : Il eſt vrai que cet acide dans l'eſprit de Veronique eſt moderé par une legere portion de Sel-alcali, car il blanchit la ſolution de ſublimé, au-delà de ce qu'on appelle le louche, & enſuite on s'apperçoit de quelques grumeaux.

Aïant pouſſé le feu, l'huile fetide a paſſé dans le Balon, mêlée avec quatre onces d'eſprit, de même caractere que le precedent ; l'huile étoit fort épaiſſe, & du poids de dix onces trois gros ; la tête morte bien calcinée & leſſivée, a donné trois gros de Sel fixe, & dix gros de terre.

Il y a apparence aprés toutes ces recherches, que la Veroni-

que

que dans ſon état naturel contient beaucoup d'acide, lequel étant mêlé avec la terre, forme une matiere ſemblable à ce qu'on appelle Sel de Corail, qui comme tout le monde ſçait, n'eſt que terre raſſaſiée d'acide. Dans la Veronique il y en a beaucoup plus qu'il n'en faut pour raſſaſier la terre qui s'y trouve; d'ailleurs ces deux principes ſont unis avec beaucoup de ſoûfre, & l'on ne ſçauroit diſconvenir qu'il n'y ait auſſi quelque legere portion d'eſprit urineux; mais elle s'y trouve en ſi petite quantité, qu'elle ne doit pas entrer en ligne de compte. Il y a beaucoup d'apparence que l'acide, le ſoûfre & le flegme ſont les parties actives & dominantes de cette Plante. Il eſt bon de remarquer auſſi que l'infuſion de la Veronique devient aſſez noire par le mélange du Vitriol:

celle du foin en fait de même, & c'eſt une indice que ces infuſions ont quelque choſe de la nature de la galle, qui leur donne un petit degré de ſtipticité, que l'on peut rapporter à l'acide, & à la terre qui s'y trouvent.

CHAPITRE III.

Comparaiſon de la Veronique avec le Thé.

LA comparaiſon de la Veronique avec le Thé, ne peut tomber que ſur leurs vertus, & c'eſt tout ce que l'on peut ſouhaiter pour l'uſage de la Medecine ; car d'ailleurs ces Plantes ſont tres differentes par leur port & par leurs parties ; la reſſemblnace de leurs feüilles étant tres certainement fort legere.

Le Thé eſt un arbriſſeau qui naît dans le Roïaume de Siam, dans la Chine & dans le Japon; ſes feüilles ſont aſſez ſemblables à celles de nos Amandiers, mais beaucoup plus minces, & crenelées plus proprement; les fleurs en ſont à cinq feüilles blanchâtres, diſpoſées autour du même centre, qui eſt occupé par une touſe d'étamines; à ces fleurs ſuccedent des fruits verts d'abord, puis fort bruns; ce ſont des coques aſſez dures, quoique minces, quelquefois ſimples & ſpheriques, qui crevent le plus ſouvent, & laiſſent voir une eſpece de noiſette, moins brune & plus liſſe, remplie d'un noïau charnu; on trouve quelques-uns de ces fruits à deux coques, & d'autres à trois; elles ſont ſeparées par des cloiſons rouſſâtres & luiſantes. Mr Tournefort de l'Academie Roïa-

le des Sciences, en conſerve dan ſon Cabinet ; qui ſont fort bien conditionnez. Toute la Plante, excepté les fleurs, eſt gravée aſſez proprement dans Breynius. *

Tous ceux qui ont écrit de la Chine & du Japon, diſent des merveilles de l'infuſion des feüilles du Thé ; ce remede purifie les humeurs dans les uns par la tranſpiration, & dans les autres par la voie des urines ; il tranquiliſe & diſſipe ces cruelles inſomnies, qui fatiguent ſi fort les malades ; les vapeurs les plus fâcheuſes cedent bien ſouvent à ſon uſage, ainſi que les vertiges & les douleurs de tête cauſées par des cruditez, & par des indigeſtions.

Le Thé eſt un aperitif benin, qui débourbe les viſceres dans les maladies chroniques, ſans

* *Cent.* 1. 112.

emporter avec trop de violence les digues qui s'oppoſent au cours des liqueurs, ni faire de ces fontes fâcheuſes, que cauſent la plûpart des remedes chimiques.

L'infuſion de Thé guérit le rhume & les rhumatiſmes, non-ſeulement en adouciſſant la limphe & les ſeroſitez aigries ou ſalées; mais en leur procurant des paſſages plus libres par les conduits urinaires; & comme cette Plante fortifie les parties nourricieres, & décraſſe celles qui ſont deſtinées pour les ſecretions des humeurs, il n'eſt pas ſurprenant qu'elle en faſſe briller les parties les plus ſpiritueuſes, & qu'elle donne lieu au ſoûfre des alimens d'entretenir ce baume de vie, qui eſt ſi neceſſaire pour ſe bien porter.

Enfin le Thé eſt un puiſſant ſtomachique, un excellent divre-

tique, un bon cephalique ; & il ſoûtient ſi bien les forces & l'integrité des fonctions, que ceux qui s'en ſervent paſſent des nuits entieres à travailler ſans fatigue ni épuiſement.

Ce que Bontekoe raporte du Thé, pour la gueriſon des fiévres intermittentes, me paroît bien ſingulier. Pour chaſſer ces ſortes de fiévres, quelques opiniâtres qu'elles ſoient, il faut le jour de l'accez faire prendre au malade vingt taſſes de Thé, dont la teinture ſoit amere & tres-forte; mais les jours d'interminſſion, il faut qu'il en boive quarante ou cinquante taſſes preparées à la maniere ordinaire.

Les Chinois ſont perſuadez que l'uſage du Thé les garantit du calcul & de la pierre, qui ſont des maladies ſi frequentes, & ſi cruelles dans les autres parties du

monde ; ils en uſent fort pour fortifier la vûë, pour guerir la ſurdité, la colique & le cours de ventre.

On verra dans le Chapitre ſuivant, que la Veronique n'a pas de moindres vertus.

CHAPITRE IV.

Des vertus de la Veronique.

I. POur les douleurs de tête cauſées par des indigeſtions, la Veronique agit plus promtement & plus efficacement que le Thé. Ces têtes vaporeuſes qui reſſemblent à des bombes prêtes à éclater ; ſe tranquiliſent comme par enchantement par l'infuſion de la Veronique ; pourvû que l'on prenne le ſoin de tenir le ventre libre aux malades,

par l'uſage de l'Aloës, ou de quelque autre laxatif, d'où dépend le ſoulagement des hipocondriaques; car ſans ce ſecours les autres remedes, bien-loin d'agir, ne font le plus ſouvent qu'irriter le mal.

II. La Veronique tient les ſens dans une vigueur admirable. Les gens de Lettres & les Predicateurs ſe trouvent parfaitement bien de ſon uſage en maniere de Thé; elle réjoüit le cerveau, & diſſipe cette limphe épaiſſie, qui empêche les eſprits de briller, & qui dans la ſuite produit des affections ſoporeuſes, & même l'apoplexie. Cette Plante éclaircit la vûë, & rend l'organe de l'oüie bien plus délicat. Elle ſurpaſſe la Brunelle pour les maux de gorge, tant en cataplaſme qu'en gargariſme; ſur tout ſi ce gargariſme eſt animé par quelques grains

de

de Sel-ammoniac : La decoction de cette plante mêlée avec le miel roſat remet la luette, fortifie les gencives, affermit les dents, & guérit les ulceres ſcorbutiques, ſi l'on y ajoûte quelques gouttes de teinture de Gomme-laque.

III. La tiſanne de Veronique eſt ſpecifique pour la toux ſeche, & même elle eſt d'un grand ſecours pour la fiévre lente ; ainſi que l'eau diſtilée de la même plante. C'eſt un remede incomparable pour arrêter les paroxiſmes d'aſthme ; & pour faire vuider cette colle qui farcit les veſicules & les bronches du poumon. Selon Hofman, on voit des phtyſiques ſe rétablir par l'uſage du lait, où cette plante a boüilli ; & des ulceres du poumon, ſe conſolider par le ſyrop fait avec le jus de la Veronique. Tragus pour les maladies du pou-

mon, faiſoit infuſer un gros de feüilles de Veronique dans deux onces & demie de l'eau diſtilée de la même plante, y ajoûtant un gros d'écorce moïenne de *Solanum ſcandens, ſeu Dulcamara.* Zuvelfer ſe ſervoit du Rob de Veronique, pour le crachement de ſang, & pour les ulceres du poumon. Riviere l'eſtimoit beaucoup pour les mêmes maladies. Il eſt rapporté dans les Journaux d'Allemagne, qu'une perſonne qui avoit une fiſtule dans la poitrine, fut guérie par l'uſage frequent de l'eau de Veronique; & cette fiſtule avoit reſiſté à une infinité de remedes tres bien indiquez. Le ſyrop de Veronique compoſé, eſt merveilleux dans ces ſortes d'occaſions; voici la maniere de le faire.

Prenez Veronique entre fleur & graine, deux poignées; feüilles

de Scabieuſe, de Remors, de Bugle, de Sanicle, de Ruta muraria, de Pulmonaire, de Conſoude, de chacune une poignée ; Ache cinq ou ſix feüilles; fleurs de Bourrache, de Buglose, de Violettes, de Pas-d'âne, de chacune demi once ; lavez le tout proprement, & le mettez infuſer dans quatre pintes d'eau de riviere, pour les faire boüillir juſques à la diminution de la moitié : Il faut enſuite paſſer la decoction par un linge & la faire boüillir avec demi once de Regliſſe, autant de Jujubes & de Sebeſtes, une once de Raiſin de Damas, de Dattes & de Figues, juſques à ce que le tout ſoit reduit à trois chopines : car alors on le repaſſe par un linge, & l'on y ajoûte une livre de miel ou de ſucre, pour en faire un ſyrop.

IV. N'admirera-t-on pas les vertus de la Veronique, par rapport au calcul & aux maladies de la veſſie ? Il y a une tres belle obſervation dans les Journaux d'Allemagne, qui nous apprend qu'une femme par le long uſage de la decoction de cette plante, avoit rendu du calcul qui l'incommodoit depuis environ ſeize ans. Craton, Eraſte, Geſner, qui ont été des plus fameux Medecins de leurs tems, s'en ſervoient tres utilement pour cette maladie. Pour la colique-nefretique, aprés les ſaignées neceſſaires, il faut faire mettre le malade dans le bain preparé avec la decoction de la Veronique, appliquer le marc de cette decoction ſur le bas ventre, donner des lavemens avec la Veronique, & en faire boire l'infuſion, à laquelle on ajoûtera les yeux d'E-

creviſſe. Craton & Simon Pauli faiſoient preparer ces lavemens avec la Veronique boüillie dans du lait de Vache, & du ſucre; le même lait eſt admirable pour le cours de ventre, & pour la dyſenterie. Cette plante fait des merveilles dans l'hydropiſie, aprés la ponction; rien ne débouche mieux les viſceres & n'entraîne plus aiſément les obſtacles, qui s'oppoſant aux cours des liqueurs, donnoient lieu aux épanchemens des ſeroſitez dans la capacité du bas ventre; le foïe ne s'égoute pas ſeulement par l'uſage de ce remede, mais ſa tiſſure de racornie qu'elle étoit, devient ſouple, doüillette, obéïſſante; les urines de briquetées qu'elles étoient, donnent des marques de coction, & ſe rétabliſſent peu à peu. On a vû bien des hydropiques, dont les

parties n'étoient pas gâtées juſques à un certain point, guérir par l'uſage de cette plante. Son extrait preparé avec les bayes de Genievre, comme l'enſeigne Fabricius Hildanus, eſt d'un grand ſecours dans toutes les obſtructions des parties du bas ventre: L'uſage de ſa poudre fortifie la matrice, & en éloigne les cauſes de la ſterilité. Hofman, par le moïen de cette poudre délaïée dans de l'eau, a fait faire des enfans à des femmes qui avoient perdu l'eſperance de concevoir, aprés pluſieurs années de mariage.

V. La Veronique eſt un puiſſant ſudorifique; c'étoit le grand ſecret de Craton dans la Peſte, & dans les fiévres malignes. Schroder, Ceſalpin, Tragus, Zuvelfer en faiſoient le même uſage: Ce dernier donnoit deux onces d'eſprit de Veronique,

mêlé avec un peu de Teriaque, pour faire ſuer ſes malades ; cet eſprit ſe fait en diſtilant le vin, où la Veronique a été en digeſtion pendant quelques jours : le même auteur emploïoit auſſi le Rob fait avec deux livres de ſuc de Veronique, & une livre de ſucre. L'experience a fait connoître que cette Plante n'étoit pas moins efficace pour les fiévres intermittentes ; il faut faire boire un grand verre de ſa tiſanne à l'entrée de l'accez, ou bien faire boire au malade trois cuillerées de ſon jus, le couvrir raiſonnablement, & le laiſſer quatre heures ſans lui donner de nourriture.

VI. Les uſages exterieurs de la Veronique, ne ſont pas moins avantageux ; elle eſt aſtringente & reſolutive : par les mêmes principes qu'elle emporte les obſtru-

ctions, elle ouvre les pores de la peau, & inciſe les matieres qui y étoient retenuës ; ces matieres s'échapant au travers de ces ſoupiraux, donnent lieu aux fibres de ſe rétablir par leur reſſort ; & la tumeur ou le relâchement étant diſſipé par reſolution, on a coûtume de dire, que la Plante eſt aſtringente ; de même qu'on l'appelle aperitive, lorſqu'elle degage les viſceres & les parties glanduleuſes ; ainſi ouvrir & reſſerrer ne ſont que des qualitez relatives, qui dépendent des mêmes principes, & qui nous donnent occaſion de les appeller de differens noms. Pour les ſimples plaies, & pour toute ſorte de contuſions, on n'a qu'à piler groſſierement la Veronique, & l'appliquer ſur la partie. Nous avons bien des plantes qui font le même effet, comme le Perſil, la

Racine vierge, le Cerfeuil; mais je n'en connois point de ſi ſouveraine que la Veronique pour les maladies de la peau. Ceſalpin, Fuchſius & Liebaut aſſûrent qu'un Roi de France fût guéri de la lépre, par les fomentations qu'on lui faiſoit avec l'eau de cette Plante. Il n'eſt point de galle ni de gratelle, qui ne cede à cette eau; elle deſſeche les ulceres des Jambes, qui ne ſuppoſent point de carie dans les os. Horſtius arrêtoit avec ce remede les ulceres qu'on nomme ambulans, & qui font de ſi grands progrés dans peu de tems. Du Renou la donne pour un ſpecifique dans le cancer. Il y a des perſonnes à Paris qui font un grand ſecret de l'eau de Veronique pour effacer les taches du viſage. Il eſt certain que c'eſt un excellent coſmetique.

Comme Mr Francus a confirmé par ſes Obſervations, la plûpart des vertus connuës de la Veronique, & que d'ailleurs il en a obſervé des nouvelles, on a crû qu'il étoit neceſſaires de les rapporter ici.

CHAPITRE V.

Obſervations de Mr Francus, ſur les vertus de la Veronique.

I. UNe pauvre Femme âgée de ſoixante & quinze ans, tourmentée d'une aſthme & d'une toux, qui ne lui donnoient aucun relâche, a été guérie parfaitement par l'uſage de la poudre de la Veronique mêlée avec un peu de miel : on mêle un gros de poudre avec une once de miel ; le malade prend ce remede le matin

à jeun ; l'aprés midi, trois heures aprés avoir dîné ; & le ſoir, deux heures aprés avoir ſoupé.

II. Une Femme aſthmatique & hydropique, aprés avoir inutilement éprouvé pluſieurs remedes, eut recours à moi, qui lui conſeillai de faire boüillir dans une ſuffiſante quantité d'eau de pluïe, deux poignées de Veronique, avec une once de Regliſſe ; d'exprimer le tout par un linge, & d'ajoûter à ce qui ſeroit paſſé ſix onces de vinaigre, avec une quantité raiſonnable d'extrait de Genievre ; elle uſa de ce remede pendant quelques jours, & fut parfaitement bien guérie.

III. Une malade tourmentée depuis long-tems d'une toux des plus opiniâtres, a été guérie en prenant ſeulement deux fois le jour un demi gros de poudre de Veronique dans de l'eau de Sauge.

IV. Un Homme, que des douleurs de reins mettoient à une ſi grande extremité, qu'on auroit crû qu'il alloit expirer, a été entierement délivré de la gravelle, en ſuivant le conſeil que je lui donnai, de prendre ſouvent de la Veronique mêlée avec de l'hydromel; ſçavoir, un gros de poudre de cette Plante dans deux onces d'hydromel: Cet Homme a été ſi bien guéri, qu'il s'eſt marié depuis, & a eu pluſieurs enfans.

V. Un Enfant de dix ans, fils d'un de mes voiſins, aïant été mordu d'un Chien, fut guéri dans quatorze jours, par les feüilles de la Veronique, que l'on appliquoit ſur la plaie, aprés les avoir écraſées, par l'avis d'un Chirurgien, appellé Elie Walther.

VI. Un Païſan qui fauchoit du

foin, étant dangereuſement bleſſé au pié par un de ſes camarades, mit ſur ſa plaie, par l'avis d'une bonne Femme qui ſe trouva ſur le lieu, des feüilles de Veronique broïées, & fut parfaitement guéri.

VII. Un de mes parens âgé de quarante ans, étant malade d'une hydropiſie, accompagnée de fiévre; eut le malheur de ſe mettre entre les mains d'une Femme, qui augmenta ſon mal par pluſieurs remedes, qu'elle lui fit prendre mal à propos. Le malade étant à l'extremité me conſulta; je le guéris par le remede ſuivant: On fit infuſer pendant deux heures ſur des cendres chaudes, deux poignées de Veronique dans une pinte de bon vin; enſuite on exprima la liqueur, dans laquelle on fit infuſer de même deux autres poignées de

Veronique ; on exprima de nouveau, & l'on fit une troiſiéme infuſion de Veronique, que l'on fit boüillir legerement, aprés quoi l'on mit ce vin dans une bouteille ; le malade prit pluſieurs fois le jour trois cuillieres de ce vin mêlé, avec un peu de vin ordinaire : La fiévre ceſſa, l'enflure fut tout-à-fait diſſipée.

VIII. Un Homme, qu'un morceau de verre avoit bleſſé à l'œil, & qui ne voïoit goutte ; recouvra la vûë, en baſſinant cette partie, où il y avoit un dépos conſiderable, avec du ſuc de Veronique bien dépuré, auquel on avoit ajoûté un peu de Camphre, couvrant la bleſſure avec un cataplaſme adouciſſant.

IX. Une Dame âgé de quarante-deux ans, extrémement malade, aprés un accouchement laborieux, où il avoit fallu tirer

ſon enfant par morceaux, ne trouva pas de meilleur moïen pour remedier à l'enflure & à l'inflammation, que l'acouchement avoit laiſſé dans les parties, que d'y faire appliquer un cataplaſme de Veronique cuite dans du lait.

X. Je ſçai certainement que la poudre, dont le ſçavant Muller ſe ſervoit avec tant de ſuccez, contre la pierre, n'étoit que la poudre de Veronique.

XI. Une Femme de qualité, qui avoit la fiévre double-tierce, depuis ſix mois, guérit parfaitement par l'uſage du vin de Veronique, dont on a parlé dans la ſeptiéme Obſervation; on y ajoûtoit quelques gouttes d'Huile eſſentielle de Rômarin, & la malade fut purgée avec l'Antimoine preparé.

XII. Un Homme de qualité de Baviere, que le trop frequent

uſage de la Rhubarbe avoit rendu ſujet aux vertiges ; aprés avoir été purgé pluſieurs fois, ſans en recevoir aucun ſoulagement ; fut entierement guéri de ce fâcheux accident par la tiſane de Veronique, où il mettoit un peu de Coriandre & de Raiſins ſecs.

XIII. Un fameux Medecin mort depuis quelques années, fit une cure admirable par le ſecours de la Veronique. Le malade âgé de vingt-ſept ans, avoit un empieme ; il rendit beaucoup de pûs par la bouche, ramaſſé en pelotons, qui avoient la conſiſtence de ſuif ; aprés quoi continuant l'uſage de cette Plante, il fut parfaitement guéri.

XIV. Une Païſane d'un Bourg voiſin de nôtre Ville, appellé Berg, étant tourmentée d'une violente diſurie, & ſe trouvant entre les mains d'un Empirique, qui

qui ne faiſoit qu'augmenter ſes douleurs, bien-loin de lui procurer du ſoulagement, a été délivrée de cette maladie par des cataplaſmes de Veronique, pilée & paſſée par la poële avec du beurre frais ; on appliqua ſeulement deux ou trois de ces cataplaſmes ſur la region du Pubis.

XV. Une Femme qui rendoit du ſang par ſes urines, depuis un an, pour avoir reçû pluſieurs coups de bâton ſous la plante des pieds, par ſon mari, fût guérie par mon conſeil, avec l'uſage de la Veronique.

XVI. Mr Melderus Docteur en Medecine, rapporte qu'un Medecin étranger l'a aſſuré qu'un Gentilhomme qui avoit un ulcere dans le poumon, & qui d'ailleurs étoit tourmenté d'une violente toux & d'un aſthme fâcheux, avoit été parfaitement

guéri par la decoction de Veronique, dont il ſe ſervit pendant quelques ſemaines : Tant il eſt vrai de dire que la nature aime les remedes ſimples.

XVII. Ma Femme, qui s'appelle Veronique de nom de Batême, étant attaquée d'une toux ſi violente, qu'elle lui cauſoit de grands vomiſſemens, ſouffroit cruellement pendant la nuit ; je lui fis prendre une tiſane avec la Regliſſe, les Figues, la racine d'Iris de Florence, & celle d'Enula-Campana ; mais ne pouvant pas s'accommoder de cette boiſſon, je lui en fis preparer une autre avec la Veronique, les Raiſins ſecs & la Canelle : La toux fut appaiſée aprés le quatriéme jour, ſi bien qu'elle ne jugea plus à propos de s'en ſervir. Dans ce tems-là une pauvre Femme du Village de Holz-

ſchuang, d'une conſtitution aſſez ſeche, d'une poitrine retraiſſie, fatiguée d'une horrible toux, paſſant pardevant chez nous, pour mandier ſon pain, me pria tres inſtamment de lui enſeigner par charité quelque remede; je m'aviſai alors de lui donner le reſte de la tiſane, dont ma Femme ne prenoit plus; j'y ajoûtai de nouvelles herbes: La malade en but pendant quelques jours, & fut rétablie ſi parfaitement qu'elle m'en vint remercier toute tranſportée de joie.

XVIII. J'ai appris d'un bon Homme, qu'il n'y a pas de remede plus ſûr pour guérir les petits ulceres, qui rongent le nez, que de les graiſſer avec la compoſition ſuivante: Mêlez avec un peu de graiſſe d'Anguille une once de poudre de Veronique & trois gros de Ceruſe.

XIX. Un jeune Chirurgien m'a aſſûré, qu'il avoit connu dans ſes voïages quelques Chirurgiens, qui guériſſoient les Gonorrhées, en faiſant des injections dans la partie, avec le ſuc de Veronique bien dépuré ; on peut faire prendre ce ſuc par la bouche.

XX. Un malade tourmenté d'un mal de tête, cauſé par le vice de l'eſtomac, voulut ſe guerir par l'uſage du Thé, mais en vain ; je lui conſeillai de ſe ſervir de la Veronique, au lieu du Thé ; il le fit pendant quelques jours, & guérit.

XXI. J'ai guéri par l'uſage de la Veronique une perſonne, qui étoit attaquée tous les jours d'un grand mal de tête, provenant d'un affection ſcorbutique. Voici comment je m'y pris ; j'ordonnai d'abord un vomitif ; enſuite je mis le malade à l'uſage

d'une tiſane faite avec la Veronique, la Menianthe (qu'on appelle *Trifolium fibrinum*) & les Raiſins ſecs : Ce remede eut un tel ſuccez, que le malade recouvra la ſanté en peu de tems. Un Homme de qualité dont j'ai parlé dans mà Diſſertation ſur le Mercure donné mal-à-propos, en fut guéri le plus heureuſement du monde.

XXII. Je fus un jour appellé, pour voir le petit Garçon d'une perſonne de cette Ville ; il avoit toute la region des hipocondres tres enflée : Je lui fis appliquer de la Veronique fricaſſée avec du beurre ; on continua le remede pendant quatre jours ; aprés quoi le malade ſe porta tout-à-fait bien.

XXIII. Un jeune Ecolier, qui avoit le corps tout couvert de galle, a été parfaitement

guéri, ſans faire d'autre remede, que de boire tous les jours la decoction de Veronique ; aïant pris une Medecine ordinaire, pour ſe diſpoſer à guériſon. L'eau diſtilée de la même Plante fait ſuer merveilleuſement : je la prefere à l'eau de Fumeterre.

XXIV. La Veronique eſt un diuretique aſſuré : J'ai connu une Fille, qui par le ſeul uſage de cette Plante, s'eſt guerie d'une grande difficulté d'uriner, qui ſubſiſtoit depuis trois jours ; elle bût la tiſane de Veronique, à laquelle on ajoûta demi gros d'yeux d'Ecreviſſes.

XXV. Un Enfant de dix ans & demi, qui avoit le viſage tout rempli de puſtules, a été gueri de cette difformité par le ſecours de l'Antimoine diaphrotique, & de la tiſane de Veronique, dont il uſoit exterieurement & interieurement.

XXVI. Je me ſouviens d'avoir vû une pauvre Femme, que l'uſage ſeul de la Veronique avoit gueri d'une galle ſeche, qui la tenoit depuis quinze ans.

XXVII. Une Fille d'un an, ſujette a de grands gonflemens des hipocondres, ne pouvoit guérir par tous les remedes que les Charlatans lui faiſoient ; on la crut incurable : Cependant afin qu'on n'eut pas à ſe reprocher de l'avoir laiſſé mourir ſans appeller aucun Medecin, ſes parens me prierent de la voir : J'ordonnai ſur le champ la decoction de Veronique en lavement, que l'on réïtera dans la ſuite ; & fit preparer un Julep compoſé avec l'eau de Veronique & la decoction de Raiſins ſecs ; on le fit prendre à la malade par cuillerées : Elle guérit, & ſe porte parfaitement bien depuis ce tems-là. Il eſt bon de

remarquer que cet enfant rendit des urines d'une odeur ſi puante, que perſonne ne pouvoit les ſoufrir.

XXVIII. Un Tiſſerand âgé de quarante-deux ans, ſujet à des catharres, étoit fort incommodé d'une fluxion, qui couloit des ſinus de la tête par le nez, & que l'on appelle ordinairement, *Coryza* : Je lui conſeillai de faire une tiſane avec la Veronique, les baïes de Genievre, & la graine de Fenoüil. Il en bût pendant quelques jours, & ſe rétablit ſi parfaitement, qu'il ne fut plus ſujet à ces ſortes d'incommoditez.

XXIX. Il y a onze ans qu'un Etranger âgé d'environ vingt-ſix ans, fort pauvre ; mais qui paroiſſoit aſſez honnête homme, me conſulta ſur ſes incommoditez. Il étoit preſque dans le Maraſme : ſa reſpiration étoit fort embar-

embarraſſée ; il avoit une cruelle toux, & rendoit des matieres purulentes par ſes crachats : comme il n'étoit pas en état de faire de la dépenſe en remedes, je lui ordonnai de prendre pendant un mois du Rob de Veronique, qui n'eſt autre choſe que le ſuc de cette Plante, épaiſſi ſur le feu ; il s'en trouva fort bien. Je le mis enſuite à l'uſage de l'Elixir de proprieté de Paracelſe, dont il prenoit quelques gouttes dans du vin : Ce pauvre homme recouvra ſa ſanté peu à peu ; & voulut m'obliger, par reconnoiſſance, d'accepter un livre, qui avoit pour titre l'art de peindre en mignature.

XXX. Je fis boire un jour de la tiſane de Veronique à un Enfant qui venoit de tomber ſur les degrez, & qui s'étoit rudement bleſſé ; ce ſeul remede diſ-

ſipa toutes les contuſions, & le guérit, ſans qu'on eut beſoin d'autre ſecours.

XXXI. Une pauvre Païſane m'a aſſûré qu'elle avoit arrêté pluſieurs fois des pertes de ſang tres fâcheuſes, qui étoient des ſuites des regles immoderées, & cela par la poudre de Veronique, mêlée avec l'Acacia, qui n'eſt autre choſe que l'extrait des Prunelles. Je ne ſçai ſi nos Medecins ont de pareilles Obſervations ſur l'uſage du Thé.

XXXII. Un Païſan qui avoit la tête mangée par la teigne, & que mille ſortes de remedes n'avoient pû guérir, fut délivré de ce mal, par la ſeule décoction de Veronique.

XXXIII. Je me ſouviens d'un jeune Homme, qui aprés avoir été cinq mois malade d'une jauniſſe, qui l'avoit jetté dans

la Cakexie, accompagnée d'inſomnies cruelles, & d'une fiévre qui le minoit peu à peu, ne trouvoit du ſoulagement dans l'uſage d'aucun remede : Une bonne Femme lui conſeilla de boire le matin à jeun, & le ſoir en ſe couchant, du vin roſé, où l'on avoit fait boüillir de la Veronique : Il fut entierement retabli.

XXXIV. Un Charpentier s'étant bleſſé avec ſa hache, prit de la Veronique, la mâcha & l'appliqua ſur ſa bleſſure : Il fut guéri dans deux jours.

XXXV. Un malade qui piſſoit le ſang, & qui ne vouloit prendre aucun remede par la bouche, fut guéri par un cataplaſme, fait avec la Veronique & l'eau de Forgeron, que je lui fis appliquer de tems en tems ſur le dos.

XXXVI. Un Homme qui depuis ſept jours étoit tourmenté d'une cruelle douleur de reins qui s'étendoit vers les ureteres (ce qu'on appelle proprement Colique-nefretique) ne recevant aucun ſoulagement des remedes que lui donnoit un Charlatan, en qui il avoit beaucoup de confiance, m'envoïa querir : je lui fis appliquer chaudement ſur le perinée un cataplaſme de Veronique, broïée avec l'huile de Lin : Peu de tems aprés l'application de ce remede, le malade urina abondamment, & fut quitte de ſa douleur.

XXXVII. Dans le tems que j'étudiois à Wirtemberg, une Lavandiere m'aſſûra qu'elle avoit été long-tems attaquée d'une grande douleur, qui la prenoit par intervalles à la cuiſſe gauche ; qu'elle avoit tenté inu-

tilement pluſieurs remedes, pour adoucir ce mal ; & qu'enfin elle s'en étoit délivrée, en appliquant ſur la partie malade de la Veronique boüillie dans du vin & de l'eau.

XXXVIII. La ſervante d'un Curé avoit à ſoixante ans des ulceres aux jambes, & ſouffroit de grandes douleurs de cette maladie. Le Chirurgien du lieu, qui la traitoit depuis cinq ans par ſes Topiques & par ſes Pilules, n'avoit ſçû la ſoulager. Je fus mandé, & je reconnus que la malade avoit une affection ſcorbutique, qu'il falloit traiter par des ſpecifiques ; je la mis donc pendant vingt jours à l'uſage d'une tiſane compoſée avec la Veronique, la Menianthe & la Canelle : Je fis auſſi appliquer ſur les ulceres le ſuc de

pag. 45 lin. 2

Veronique, & au bout de vingt jours cette pauvre Servante fut guérie. On voit par-là de quelle conſequence, il eſt dans les maladies chroniques d'examiner s'il n'y a rien qui approche du ſcorbut.

XXXIX. Je me ſouviens d'avoir guéri de la maniere ſuivante, une perſonne qui avoit des Puſtules veneriennes aux Jambes, aux Parties, & à la Bouche : Je la fis vomir & lui fis prendre enſuite la tiſane, compoſée avec la Veronique, le Bois, & l'extrait de Genievre.

XL. Un Homme, qui depuis un an avoit un crachement de ſang & de pus, avec un dégoût extrême, & qui ſechoit ſur ſes pieds, aprés avoir tenté pluſieurs remedes,